

Une bonne raison

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **67 (1928)**

Heft 21

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-221847>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A LA NAGE !

Ly a bien un demi-siècle que feu l'agent de police S. mit en gaité le village d'Yvorne où il exerçait les respectables attributions d'huissier municipal, de garde rural et de veilleur de nuit.

Voici les faits de cette simple histoire :

S., un pandore très digne et très imbu de son importance, avait aussi cette curiosité sans cesse en éveil, cette propension aux investigations perpétuelles, qui le poussait constamment à s'immiscer dans les conversations, à surprendre les secrets d'autrui, à éventer les tentatives délicieuses, et que l'on qualifierait peut-être aujourd'hui de déformation professionnelle. Le policier modèle, selon lui, était celui qui, pénétrant les desseins des gens mal intentionnés et étouffant le délit dans son germe, remplissait le rôle particulièrement utile de protecteur vigilant de la société. Mais mal lui en prit de surveiller de trop près les turbulents jeunes gens de l'époque. C'était, il faut le dire, le temps des veillées, des farces nocturnes et des charivaris. Les garçons, d'une génération à l'autre, pratiquaient avec ferveur les rites traditionnels de la folle jeunesse d'antan : réceptions burlesques de candidats, baptêmes par immersion de prétendants étrangers dans les fontaines du village, claquement de fouets dans la nuit, poursuites épiques, enlèvements de chars et de brouettes, bachanales indescriptibles ! C'est dire qu'il fallait aux agents de ce temps-là une incontestable bravoure pour exercer leurs fonctions.

Or, notre héros, ayant à plusieurs reprises inquiété ces jeunes égarés, quelques-uns de ceux-ci résolurent un jour, par représailles, de lui tendre une embûche. Dans un verger, sis au-dessous des « Maisons Neuves », propriété d'un notable de la commune, l'égout de la fontaine avait formé une mare assez profonde pour la traversée de laquelle une planche servait de pont. Bobinet aîné, fils du municipal, chef de la Section de police, et ses acolytes du quartier répandirent, avec intention, le bruit d'une expédition de maraude projetée au dit verger. Le garde mordit à l'appât. Aussi, le soir venu, dès qu'il eût aperçu les silhouettes familières s'engager, furtives et précautionneuses, dans la direction indiquée qu'il surveillait discrètement depuis une heure au moins, l'agent éprouva-t-il une satisfaction d'amour-propre facile à comprendre. Il attendit quelques minutes pour laisser à ces garnements le temps d'escalader les cerisiers du père M., puis il se mit en route, un sourire vainqueur aux lèvres, pour aller « cueillir » les éhontés maraudeurs. A son approche, les joyeux compagnons, confortablement installés dans les frondaisons, se délectaient du fruit défendu en riant par avance du joli tour qu'ils avaient imaginé. En effet, après avoir traversé la mare, ils avaient disposé la planche de telle façon que le passage d'un nouvel arrivant devait provoquer l'inévitable culbute.

S. continuait à avancer sans méfiance comme l'homme qui va au-devant de son destin. Son sourire orgueilleux de limier satisfait s'épanouissait d'autant plus que se rapprochait le but. Il ne restait au policier que la dernière étape à franchir pour crier victoire, surprendre les malandrins en flagrant délit et dresser procès-verbal. Ses yeux levés vers la tache sombre que formaient dans l'obscurité naissante les cerisiers et leurs occupants, l'homme s'élança sur le pont et... patatras, s'enfonça dans la mare avec sa passerelle, en poussant des hurlements de malédiction.

Des arbres voisins, une gamme de rires sonores s'échappa qui emplît les airs.

Cet âge est sans pitié !

Avec peine, car il ne savait pas nager, S. parvint à regagner, en fort piteux état, la terre ferme. Furieux et déconfit, il fit demi-tour et courut à son domicile où il changea de vêtements.

Le lendemain, l'agent se plaignait à son chef du traitement indigne que lui avaient infligé, par surprise, les garçons du village. Et comme il prétendait avoir failli se noyer, le municipal conclut avec philosophie :

— Que voulez-vous, mon brave, pour être agent de police à Yvorne, il faut savoir nager !

A. Mex.

NOS VIEILLES CLOCHES
PENEX

C'EST évidemment par erreur que, dans une description des armoiries de Vuiteboeuf, le *Conteur* a assuré que cette localité était « jadis une paroissiale avec une église aujourd'hui démolie, dont il ne reste plus que la tour du clocher ». En effet, avant 1905, date de la construction du temple actuel, il n'existait aucun lieu de culte à Vuiteboeuf.

Auparavant les habitants de ce village allaient entendre la messe puis le prêche à Penex dans l'ancienne église de Saint-Martin, déjà mentionnée en 1235. Après avoir subi au cours des siècles, des restaurations plus ou moins heureuses, nous devrions dire malheureuses, elle fut désaffectée le 27 août 1905, puis démolie en décembre de la même année ou dans les premiers mois de la suivante.

Il n'en reste plus que la tour, construite en 1706, et, fixée dans l'une des façades de celle-ci, une fenêtre gothique du XV^e siècle, soit baie en tiers point décorée de crochets et supportée par deux anges.

On y a également laissé deux cloches dont voici la description d'après M. Victor H. Bourgeois :

« La plus petite porte en ruban l'inscription suivante en minuscules gothiques :

ih̄s maria anno domini millesimo CCCC septuagesimo septimo.

C'est-à-dire : Jésus Marie (Fondue en l'an du Seigneur 1477.

Au-dessous, alternant des quatre côtés, de petits rectangles de 6 cm. sur 10 contiennent la Vierge debout et la Crucifixion.

Sur la seconde cloche on lit :

Ora pro nobis beate ma[ria] anno domini millesimo CCCC septuagesimo septimo.

Soit : Bienheureuse Marie, priez pour nous. (Fondue en l'an du Seigneur 1477.

Sous *ora*, un carré nous montre la scène du Jardin des Oliviers ; sous *ma an*, nous voyons la Crucifixion ; sous *mille* la Vierge, et sous *gesimo*, un médaillon avec l'Annonciation.

Ces deux cloches ne figurent pas dans la liste des monuments historiques publiés par M. E. Mottaz en 1924.

R. C.

« Au Pied du Jura », pages 93 et 94.

Articles parus : Bogis, 12 mai 1928 ; Eclépens, 17 mars 1928 ; Les Glées, 28 janvier 1928 ; Montagny s. Yverdon, 3 décembre 1927 ; Montreux, 3 mars 1928 ; Morges, 31 mars 1928 ; Moudon, 21 et 28 avril 1928 ; Noville, 6 juin 1928 ; Penthaiz, 5 novembre 1927 ; Renens, 14 avril 1923 ; St Prax, 4 février 1928 ; Valvres-sous-Rances, 18 février 1928 ; Vallorbe, 2 septembre 1927 ; Vaulion, 15 octobre 1927 ; Villlette, 25 mars 1924 et 4 décembre 1926 ; Vuiteboeuf, 31 décembre 1922 ; Vuillierens, 7 avril 1928. — Nyon, 5 mai 1924.

Parti du cœur ! — Une jeune fille demande en plaisantant, à brûle-pourpoint, à un jeune homme qui lui contait fleurette :

— Si je mourais, monsieur, viendriez-vous à mon enterrement ?

— Oh ! mademoiselle, quelle question ! Mais, pensez donc, avec plaisir !

Jamais content. — Durapiet vient de gagner le gros lot à la loterie, et comme ses amis le félicitent, Durapiet répond d'un air dépité :

— Ah ! c'est bien ma chance... j'ai acheté deux billets, un seul aurait suffi !...

EN 1^{re} CLASSE SUR LE L. E. B.

Lh oui c'est, n'en doutez pas, bel et bien dans un wagon de 1^{re} classe qu'il y aura tout à l'heure 22 ou 23 ans, mon ami Espelugue de Marseille a fait le voyage de Lausanne à Echallens et retour.

Vous pensez que parce que le dit Espelugue est de Marseille, que l'auteur de ces lignes y a souventes fois passé, c'est une blague, une « galéade » comme on dit là-bas !

Eh bien ! pas du tout et la chose s'est passée le plus naturellement du monde.

« Tout en un coup », Espelugue qui quittait volontiers la cité des Marins lorsque la température grimpaux aux étages supérieurs du thermomètre, se dit : Tu as vu les Pyrénées, les Basses

Alpes, le Dauphiné, même la Sainte Baume plus de secrets pour toi, té si tu allais un peu voir ce que c'est que la Suisse. De « l'assent » ça si j'en ai qu'on ne me prendra pas pour Tartarin pas moins.

Mon ami, après avoir séjourné quelques jours à Genève s'en vint à Lausanne. Le lac suffisamment contemplé, il décida de s'enfoncer dans l'intérieur du pays. La place St-François, la rue de Bourg ressemblaient trop à des paysages vus. En Chauderon, il avisa la petite gare d'Echallens. On lui dit que c'est la ligne du Gros de Vaud.

Allons dans le Gros de Vaud, se dit Espelugue. Chez un libraire, il fait emplette de cartes au 1 : 100.000, feuilles XVI et XI, car il aime être renseigné topographiquement.

Le lendemain, en élégant complet de tourterelle jumelles au côté, cartes en main, mon ami se présente au guichet et réclame une 1^{re} aller et retour pour Echallens.

Emoi du caissier qui, timidement, lui demande si c'est bien une première qu'il doit établir.

Espelugue confirme et reçoit en échange son argent un billet manuscrit timbré.

Ancien officier, il ne conçoit pas qu'on puisse voyager autrement.

Sur le quai qu'il arpente en attendant le train, il y a des colloques, des ordres sont donnés qui ne paraissent pas compris. Enfin une porte de garage s'ouvre, un wagon anonyme en sort poussé, hâlé par toute l'équipe et vient s'ajouter en queue du train.

Le chef de gare, casquette en main invite Espelugue à y monter. Celui-ci obtempère, mais tout cela au fond lui semble étrange, seulement n'est-ce pas comme il est de Marseille, il ne montre pas.

Deux bancs rembourrés se font face sur toute la longueur du wagon, personne ne monte. Espelugue déploie ses cartes en se félicitant de la politesse du chef, ainsi que de la place dont il dispose.

A Prilly, le contrôleur, casquette en main, demande poliment son billet qu'il contrôle et retire. A Romanel, quelques figures curieuses gardent dans le wagon. A Cheseaux, le nombre des curieux augmente, à Etagnières, tout une foule attend à la gare, si bien que mon ami baisse tous les stores et fait signe au contrôleur qu'il désire lui parler.

— Voyons un peu, mon ami, ces gens qui précipitent aux gares est-ce une galéade que me fait ?

— Oh ! non, monsieur.

— Alors, dites un peu pourquoi.

— Eh, bien ! voilà on a pris monsieur pour un notable étranger qui voyageait incognito.

— Mais pourquoi cela ?

— Dame, un monsieur qui réclame des miettes sur notre ligne, ça ne s'était jamais vu.

— Mais alors, ce wagon ?

— Il n'était pas sorti de son garage depuis l'inauguration de la ligne.

— Ah ! très bien, merci, une autrefois, j'y reviens, je ne le ferai pas ressortir.

Et voilà comment mon ami Espelugue, ancien crier retraité, né natif de l'Estaque près Marseille a voyagé en 1^{re} de Lausanne à Echallens.

Ceux qui n'y croiront pas, peuvent s'assurer de la réalité du fait en consultant les archives. Pour moi, j'y crois, car mon ami ne m'a jamais bourré le crâne, tout au plus a-t-il un peu, parfois, coloré ses récits, ce qui est permis quand on est du Midi.

L'une ne va pas sans l'autre ! — Pardon, monsieur, avez-vous du feu, s'il vous plaît ?

— Voilà, mon ami.

— Alors, voulez-vous me donner un cigare pour l'allumer ?

Juste retour. — Votre addition est salée... hein ! la connais, moi... j'ai été maître d'hôtel aussi, dans des temps.

— Ah bien, dites donc... c'est bien votre tour d'être plumé un peu, vous !...

Une bonne raison. — Espèce d'ivrogne, qu'est-ce que tu fais-là ?

— Ben, puisque la terre tourne, j'attends que la maison passe pour entrer dedans !